

13 Assemblée constituante

13.01.00.00 Constituante**Crédits d'ouvrage****1010573 - Équipements et mobilier pour la Constituante**

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010-B2010
Dépenses	415'000			355'323	355'323
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10573, votée le 13/02/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 415'000F pour les équipements mobiliers et informatiques de l'Assemblée constituante.

Explication des écarts et avancement du projet

Le crédit, initialement crédit de programme, a été requalifié en crédit d'ouvrage, s'agissant de nouveaux équipements. Il reste ouvert dans la mesure où des acquisitions et des développements informatiques peuvent encore intervenir jusqu'au début 2012. A la fin 2010, un montant de 59'677 n'avait pas été utilisé, les acquisitions ayant été faites progressivement sur la base des besoins validés qui se sont avérés inférieurs aux estimations prévisionnelles.